

L'annonce de la carte cible élaborée par le MEN et transmise aux Recteurs sans aucune concertation a fait l'effet d'une bombe dans les CIO.

Alors qu'il avait été convenu, lors de ce groupe de travail, de travailler ensemble à partir de l'état des lieux réalisés par la Dgesco, rien ne nous a été transmis, aucune discussion préalable n'a eu lieu, et tout ce travail va finalement aboutir à la détermination d'une enveloppe minimale pour chaque académie.

Si nous nous félicitons que le MEN ait pris la mesure des missions institutionnelles remplies par les CIO et de la nécessité de conserver son réseau face à ceux qui voulaient transférer les CIO aux Régions pour un euro symbolique, néanmoins, ni la méthode retenue, ni la configuration finale du réseau ne peuvent être acceptables.

Comme nous le craignons, certains recteurs, comme à Rouen, interprètent déjà la carte cible non pas comme une carte de sauvegarde si les collectivités territoriales se désengagent mais comme un objectif à atteindre dès maintenant. En effet, alors que six CIO sont hébergés gratuitement par des mairies qui n'ont jamais manifesté le souhait de les fermer, le rectorat décide d'en fermer trois quand même. Comment ne pas interpréter cela comme un acharnement pour rentrer dans la première épure de la rentrée 2014 ?

De même, nous souhaitons savoir si les budgets qui vont être déterminés pour financer le nombre de CIO d'état correspondront bien au budget réel ? Si comme il nous revient des académies, ce budget est fixé à 35 000 euros comme coût moyen, que va-t-il se passer dans toutes les grandes villes et dans la région parisienne ? Les rectorats seront dans l'incapacité de les conserver, y compris les CIO d'état que le MEN a prévu.

Enfin, devant la crainte de désengagement des conseils généraux, certains réclament que les budgets de CIO soient financés par les régions. La FSU y est totalement opposée car ceci ne pourra se faire sans contrepartie. Ainsi en Région Rhône-Alpes, l'abondement du budget des CIO serait subordonné à la réalisation de prestations pour la VAE dans un volume de 35% du temps de conseiller. Nos collègues de Lyon sont intervenus pour empêcher ce chantage inacceptable mais la conclusion de cette

affaire serait finalement de prendre sur les ETP Co-psy pour financer cette demande régionale.

Les Co-psy et les DCIO sont des fonctionnaires de l'EN, ils ont un décret statutaire et des missions que nous avons précisément déclinés ensemble et il n'est pas admissible que l'abondement des budgets de CIO se fassent en contrepartie de missions hors statut qui seraient imposées à nos collègues. C'est le retour déguisé d'une perspective de régionalisation des missions que nous avons combattue et que nous ne voulons pas voir revenir. Nos camarades de la FSU interviennent sans relâche dans les CREFOP pour faire entendre que la participation des CIO au SPRO doit être fixée par convention et que le CEP ne relève pas de leurs activités.

Le 20 Mars, les Co-psy et les DCIO seront dans la rue à l'appel du SNES pour apporter le témoignage de leur situation sur le terrain. Ils exprimeront leur inquiétude non seulement pour eux-mêmes et leur devenir mais pour le service public d'orientation. Car, il ne faut pas être grand clerc pour voir à qui va profiter cet affaiblissement de notre service public d'orientation. Est ce ainsi qu'on va corriger les inégalités ?